



# « CSS MÉRIGNAC »

Un camp français

(1940-1948)

# 1 Les camps en Europe fasciste

Durant la Seconde Guerre mondiale, tous les régimes fascistes et autoritaires ont créé des centaines de camps de concentration et de travail à travers l'Europe, pour exclure, exploiter ou assassiner ses opposants.

Entre 1933 et 1945, le Troisième Reich a créé un vaste réseau de camps de concentration (KL) avec des milliers de commandos de travail (AK) où des centaines de milliers d'internés ont trouvé la mort.

À partir de 1942, les camps de transit servent à la déportation des Juifs de toute l'Europe vers les camps d'extermination où six millions de Juifs sont assassinés, dont un million au seul camp d'Auschwitz.

Aux camps de concentration des SS, il faut ajouter des milliers de camps de travail, de camps d'éducation et de camps de prisonniers de guerre où plus de trois millions de soldats soviétiques ont trouvé la mort.

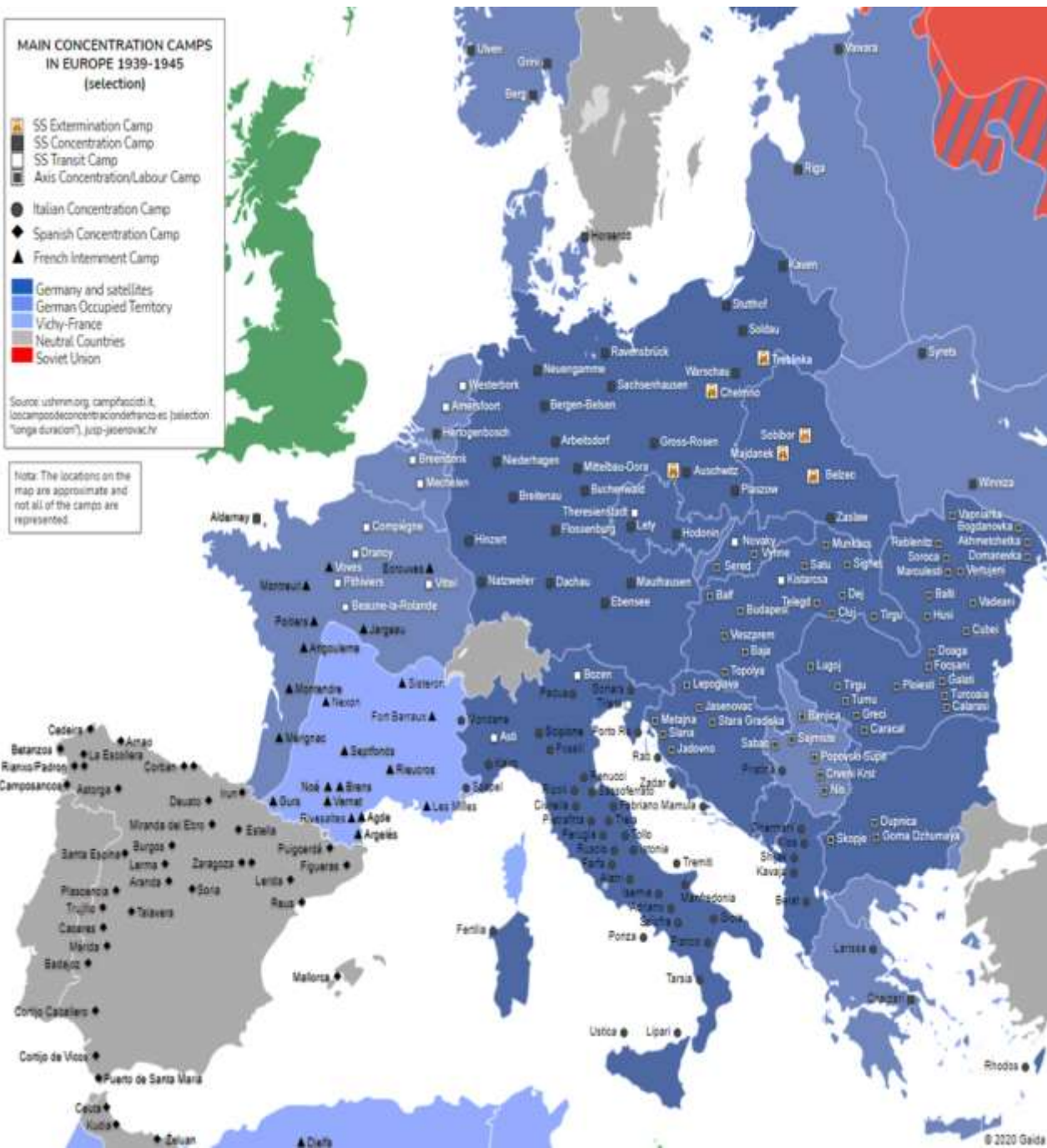
Après avoir établi les premiers camps coloniaux en Libye et en Éthiopie avant la guerre, l'Italie, sous Mussolini, a développé un réseau de camps de concentration pour les opposants politiques et les Juifs, en Italie et dans les territoires annexés des Balkans. Plusieurs milliers de Juifs sont passés par les camps en Italie fasciste où y sont morts.

La Hongrie sous Horthy et la Roumanie sous Antonescu ont également établi des camps de travail pour des milliers d'opposants politiques. Le camp de Jasenovac en Croatie est le seul camp d'extermination où le meurtre de milliers de Serbes, de Roms, de musulmans et de Juifs a été planifié sans la participation des nazis.

De 1936 à 1947, l'Espagne de Franco a créé près de 300 camps où un demi-million d'opposants au régime ont été emprisonnés. Pendant et après la guerre civile, on estime que 192 000 prisonniers ont été fusillés. Le camp de Miranda del Ebro, en partie géré par les SS, était avec 65 000 internés l'un des plus grands en Espagne franquiste.

Quant aux camps du régime de Vichy, 76 000 Juifs et 86 000 résistants français et étrangers ont été déportés vers l'Allemagne nazie. Plusieurs milliers d'internés meurent aussi dans les camps français, notamment à Gurs.

Le régime de Vichy, l'Italie fasciste, l'Espagne franquiste et le régime nazi créent également des camps d'internement et de travail en Afrique du Nord.



## 2 Les camps de la Wehrmacht

La Wehrmacht ouvre dans le Reich allemand et dans les territoires occupés 222 camps de base (Stalags) et camps d'officiers (Oflags) avec des centaines de commandos extérieurs pour des millions de prisonniers de guerre de toute l'Europe qui, par leur travail forcé systématique, apportent une contribution essentielle à l'économie de guerre nationale-socialiste. Plus de trois millions de soldats soviétiques meurent de faim, de maladie et de crimes de guerre dans les Stalags de la Wehrmacht.

En France, la Wehrmacht crée de nombreux "camps de front" (Frontstalag), dans des forteresses, des casernes et des baraquements pour environ 68.000 soldats coloniaux français. Le Frontstalag 122 à Compiègne et le Frontstalag 111 à Drancy servent de camps d'internement (Ilags) pour les Juifs déportés et assassinés à Auschwitz, ainsi que le Stalag XII-F Ban-Saint-Jean, où 3 000 prisonniers de guerre soviétiques sont retrouvés dans des fosses communes après la guerre. Plusieurs milliers de soldats coloniaux sont également transférés des Frontstalags pour travailler en Belgique et dans des usines d'armement en France.

En février 1941, le régime de Vichy obtient 2 000 Indochinois pour garder ses camps d'internement en zone non occupée. 5 000 sont transférés à l'organisation nazie "Ostland", qui "germanise" de nombreuses fermes dans l'est de la France avec des travailleurs forcés. Plusieurs milliers sont également remis à l'"Organisation Todt". Le nombre total de soldats coloniaux dans les Frontstalags tombe ainsi à 36.000 à l'été 1943, après des transferts, des libérations, des évasions et des décès.

Les plus célèbres prisonniers furent les deux futurs présidents François Mitterrand et Léopold Senghor. Au moins 5 000 prisonniers coloniaux atteints par la tuberculose trouvent la mort dans les Frontstalags en France. La poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles près de Bordeaux fut avec cinq camps et dix commandos de travail le plus grand Frontstalag (221) en France occupée, pour environ 12.000 soldats coloniaux, principalement des Maghrébins et des Africains.

|

### 3 Les camps de la IIIe République

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la IIIe République doit faire face à une immigration politique qui s'ajoute à l'immigration économique.

La France accueille environ 40 000 émigrants allemands fuyant en plusieurs vagues successives le IIIe Reich : la première vague se produit après la prise du pouvoir d'Hitler en janvier 1933, la seconde après le Putsch de Röhm en juin 1934, la troisième après les lois raciales de Nuremberg en 1935 et la quatrième vague après la « Nuit de cristal » du 10 novembre 1938, à laquelle s'ajoute une émigration de 8 000 Autrichiens après l'Anschluss du 13 mars 1938.

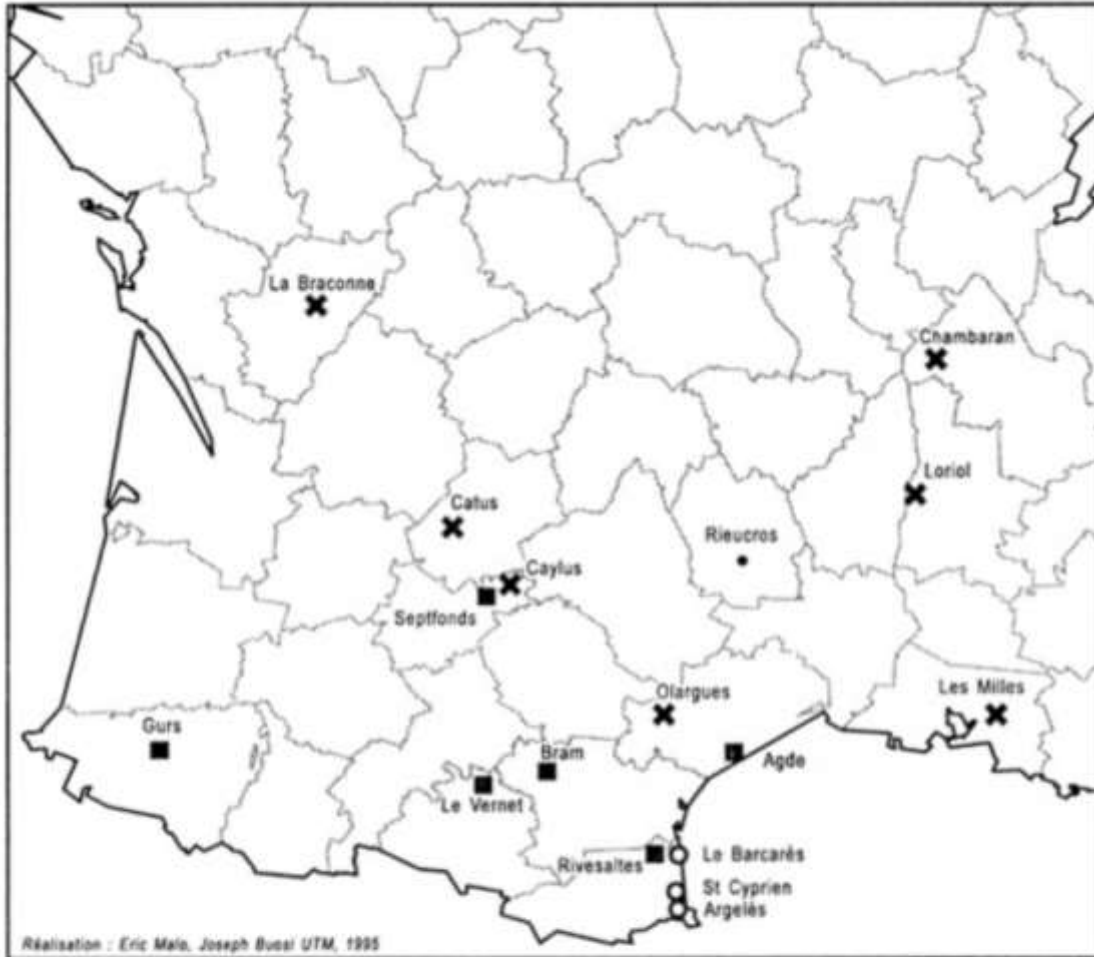
A la veille de la guerre, la grande majorité des réfugiés politiques en France sont des républicains espagnols. Après la prise de Barcelone en janvier 1939 par les troupes nationalistes, près d'un demi-million de personnes se replient en France : 210 000 civils, 220 000 soldats et 10 000 blessés, suivis par la flotte républicaine et le gouvernement de la République.

Face à cette migration massive vers la France et sous la menace d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, la IIIe République s'arme d'une série de décrets-lois visant les réfugiés étrangers, les ressortissants des pays ennemis et, d'une manière générale, tout individu jugé « dangereux ».

Après la déclaration de guerre à l'Allemagne, un décret-loi du 18 novembre 1939 permet l'interne-ment de tout individu « dangereux pour la défense nationale », étranger ou non :

*« Les individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique peuvent, sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire (...) et être astreints à résider dans un centre désigné par décision du ministre de la Défense nationale et du ministre de l'Intérieur. (...) Les individus soumis aux dispositions du présent décret peuvent être requis en vue d'accomplir tous travaux intéressant la défense nationale. »*

La France se couvre ainsi de nombreux lieux d'internement pour la durée de la guerre. En 1939, de milliers d'étrangers internés dans les camps s'engagent dans l'armée ou servent comme ouvriers militaires dans des "Compagnies de travailleurs étrangers" (CTE).



Réalisation : Eric Malo, Joseph Bussat UTM, 1995

- Camp créé en janvier 1939
- Camps créés en février 1939
- Camps créés en mars 1939
- ✕ Camps créés pendant la Drôle de Guerre (sept. 1939 - mai 1940) (camps de prestataires et de rassemblement des "ressortissants ennemis")

## 4 Les camps du régime de Vichy



Face à la défaite de l'armée française, l'exode de la population et l'avancée des chars allemands, l'Assemblée nationale réunie à la station thermale de Vichy vote les pleins pouvoirs au maréchal Philippe Pétain, héros de Verdun qui devient chef de l'Etat français à 84 ans.

Le nouveau régime, installé à Vichy en zone non occupée par la Wehrmacht, entame une collaboration d'Etat avec l'occupant et initie une "Révolution nationale" qui vise à exclure les ennemis du régime : les communistes, les étrangers et les juifs.

La politique d'exclusion de Vichy vise également d'autres catégories, comme les nomades, les francs-maçons, les condamnés pour marché noir, les résistants, les réfractaires du STO ou encore des prostituées.

A l'opposé de la « politique d'exception » de la IIIe République, le régime de Vichy applique une « politique d'exclusion » (Denis Peschanski) avec la création des camps spécialisés : jusqu'à 1942, les camps de Vichy servent pour l'internement des communistes, des étrangers et des juifs.

À partir de 1942, sous la contrainte de l'occupant, ils changent de fonction et servent pour la déportation des résistants et des juifs dans le cadre de la « Solution finale ». Durant toute l'Occupation, 86 000 résistants et 76 000 juifs sont déportés en passant par les camps de Vichy en Allemagne nazie.

Le régime de Vichy crée une multitude de camps en France, dont des « Centres de Séjour Surveillé » mixtes et des « camps de transit » pour la déportation. En zone libre, le régime de Vichy hérite les camps de la IIIe République qu'il transforme en son propre « système d'internement » (Christian Eggers).

À cela il faut ajouter une multitude de commandos de travail pour des étrangers (« Groupe de travailleurs étrangers » GTE), créés en zone de Vichy.

Le régime de Vichy crée également de nombreux camps d'internement et de travail en Afrique française du Nord. Quant au régime nazi, il ouvre des camps de travail pour des juifs dans le Nord-Pas-de-Calais et deux camps de concentration des SS (Natzwiller-Struthof et Alderney).

## 5 Les camps de travail de Vichy



GTE in France 1942 © Gaida

Les étrangers en France deviennent les victimes d'une politique répressive du régime de Vichy, qui crée son propre système de camps de travail pour des réfugiés étrangers sans ressources, des juifs et des politiques.

Une loi du 27 septembre 1940 sur les « étrangers en surnombre dans l'économie nationale » permet d'incorporer tous les réfugiés étrangers de plus de 18 à moins de 55 ans dans des « Groupes de Travailleurs Étrangers » (GTE).

Les réfugiés étrangers deviennent ainsi les premiers travailleurs forcés du régime de Vichy. Plus de 30 000 Espagnols et 10 000 autres réfugiés étrangers (Allemands, Polonais, Belges) travaillent durant quatre ans sans salaire sous le contrôle d'un nouveau « Commissariat à la lutte contre le chômage » dans l'agriculture et dans l'industrie de la zone libre.

Pour les réfractaires au travail, Vichy crée des GTE disciplinaires. Environ mille étrangers juifs sont regroupés dans des groupes « palestiniens » et déportés en 1942 dans les camps de la mort en Allemagne nazie.

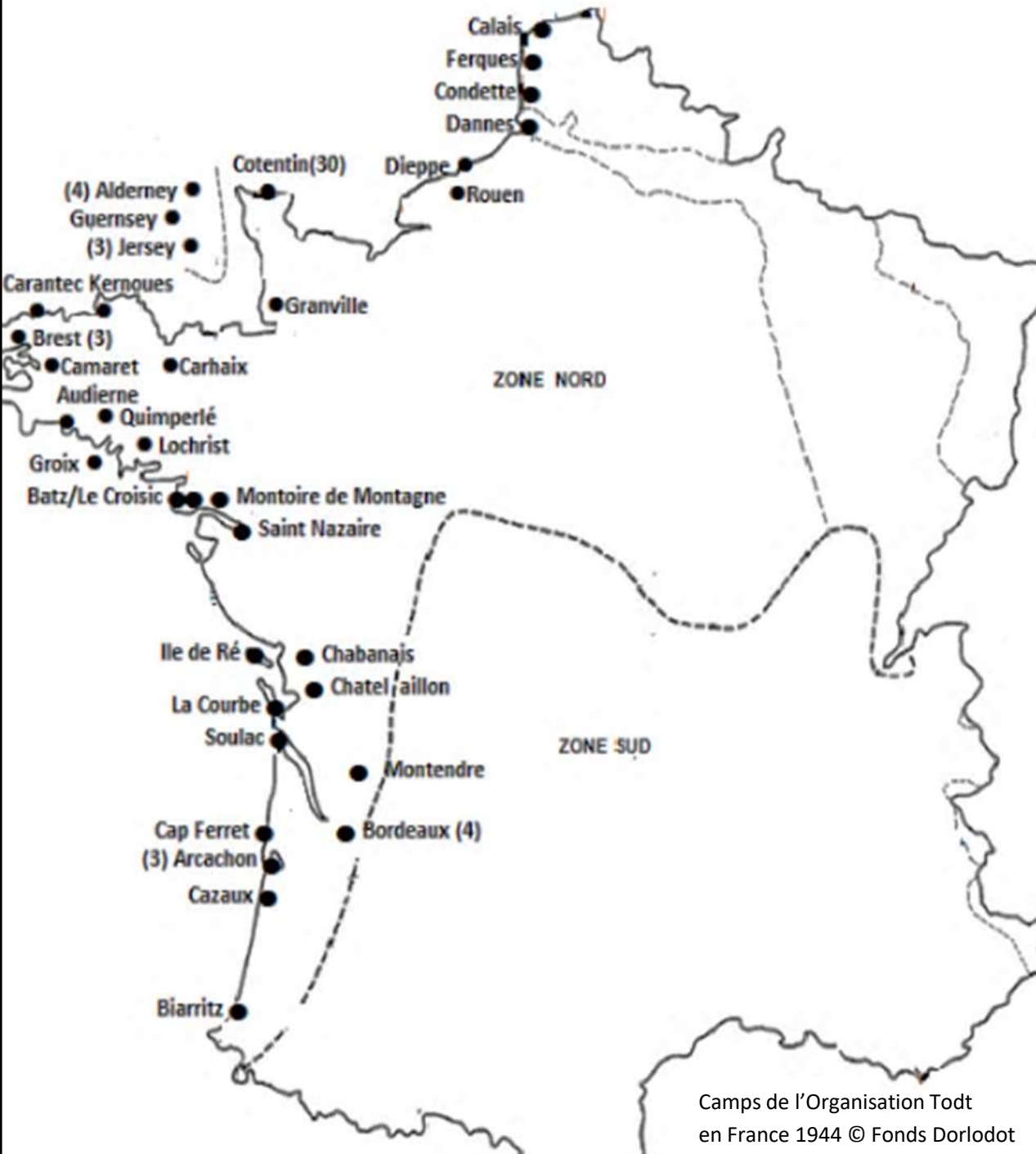
Le même système de commandos de travail est également créé en Afrique française du Nord pour la construction d'un chemin de fer à travers le désert, le "Transsaharien".

A partir de fin 1943, Vichy ouvre également des GTE dans les ports atlantiques en zone occupée pour la construction du "Mur de l'Atlantique". Au total, le régime de Vichy livre près de 40 000 travailleurs forcés espagnols pour les chantiers allemands en zone occupée. Les GTE sont dissous par le général de Gaulle en novembre 1945.

Loi du 27 septembre 1940 sur les « étrangers en surnombre dans l'économie nationale » :

*« Article 1er : Les étrangers du sexe masculin âgés de plus de dix-huit ans et de moins de cinquante-cinq ans pourront, aussi longtemps que les circonstances l'exigent, être rassemblés dans des groupements d'étrangers s'ils sont en surnombre dans l'économie nationale française et si, ayant recherché refuge en France, ils se trouvent dans l'impossibilité de regagner leur pays d'origine. »*

## 6 Les camps de l'Organisation Todt



Camps de l'Organisation Todt en France 1944 © Fonds Dorlodot

Durant l'Occupation, les autorités allemandes créent tout au long du littoral français un univers de camps évalués par certains documents de l'époque à plus de cent, occupés par des milliers de travailleurs volontaires, requis et forcés de multiples nationalités.

De la frontière belge jusqu'à l'Espagne, les côtes de la France furent la principale zone d'opérations de la Wehrmacht, d'abord pour l'invasion de l'Angleterre, ensuite pour la protection des sous-marins allemands dans des bases, et finalement pour la construction de milliers de bunkers du « Mur de l'Atlantique ».

Il en résulte une multitude de chantiers gérés par l'unité paramilitaire l'Organisation Todt (OT), pour la construction de nombreux abris pour sous-marins et pour missiles ainsi que pour des milliers de fortifications du « Mur de l'Atlantique ».

En ce qui concerne les camps de l'OT, si tous les ouvriers souffrent des mêmes conditions de travail sur les chantiers, il faut distinguer trois régimes : d'une part, la plupart des camps peuvent être considérés comme des logements pour une main-d'œuvre jouissant souvent d'un régime libre.

Ceci vaut pour la plupart des volontaires et requis, notamment pour les Français. D'autre part, on peut distinguer un régime d'internement pour une main-d'œuvre en « déplacement forcé », notamment les réfugiés espagnols.

Finalement, l'univers des camps de l'Organisation Todt englobe aussi un régime quasi concentrationnaire pour les juifs et les Russes. Selon un rapport allié, l'Organisation Todt employait en 1944 85 000 Français, 15 000 Allemands, 20 000 Belges, 20 000 Italiens, 25 000 Polonais, 25 000 « Coloniaux », 10 000 Soviétiques et 50 000 travailleurs forcés en France.

Un rapport des renseignements généraux britanniques dévoile les atrocités commises par les surveillants allemands dans un camp de travail sur l'île d'Alderney :

*« Chaque Russe fautif était transféré dans ce camp. L'un d'eux était crucifié sur le portail du camp, nu et en plein hiver. Les surveillants allemands versaient de l'eau froide sur lui jusqu'à ce qu'il meure. Un autre était rattrapé par des chiens quand il essayait de gagner le continent. Il a été pendu et crucifié sur le même portail. Son corps est resté pendu sur le portail pendant cinq jours, comme avertissement. »*

# 7 Les camps en Aquitaine

La région Aquitaine héberge entre 1939 et 1945 de nombreux camps d'internement, de travail et de prisonniers de guerre.

A la veille de la guerre, la Troisième République crée un grand camp à Gurs (Pyrénées-Atlantiques) qui sert d'abord pour l'internement des républicains espagnols fuyant la Guerre d'Espagne, et ensuite pour le rassemblement des juifs étrangers fuyant la persécution raciale en Allemagne nazie. À Montendre, plusieurs centaines d'Espagnols sont internés dans un « camp pour asilés ».

Après la défaite, l'armée allemande ouvre pour plusieurs milliers de tirailleurs coloniaux trois camps de prisonniers de guerre (Frontstalags) à Saint-Médard-en-Jalles, Onesse-Laharie et Bayonne, avec de nombreux commandos de travail (*Arbeitskommando*).

Pour la construction de la base sous-marine et des fortifications sur le littoral aquitain, l'Organisation Todt créent pour plusieurs milliers de travailleurs forcés (réfugiés espagnols, prisonniers coloniaux et requis du STO) des camps de travail à Bordeaux, sur le bassin d'Arcachon et au Verdon.

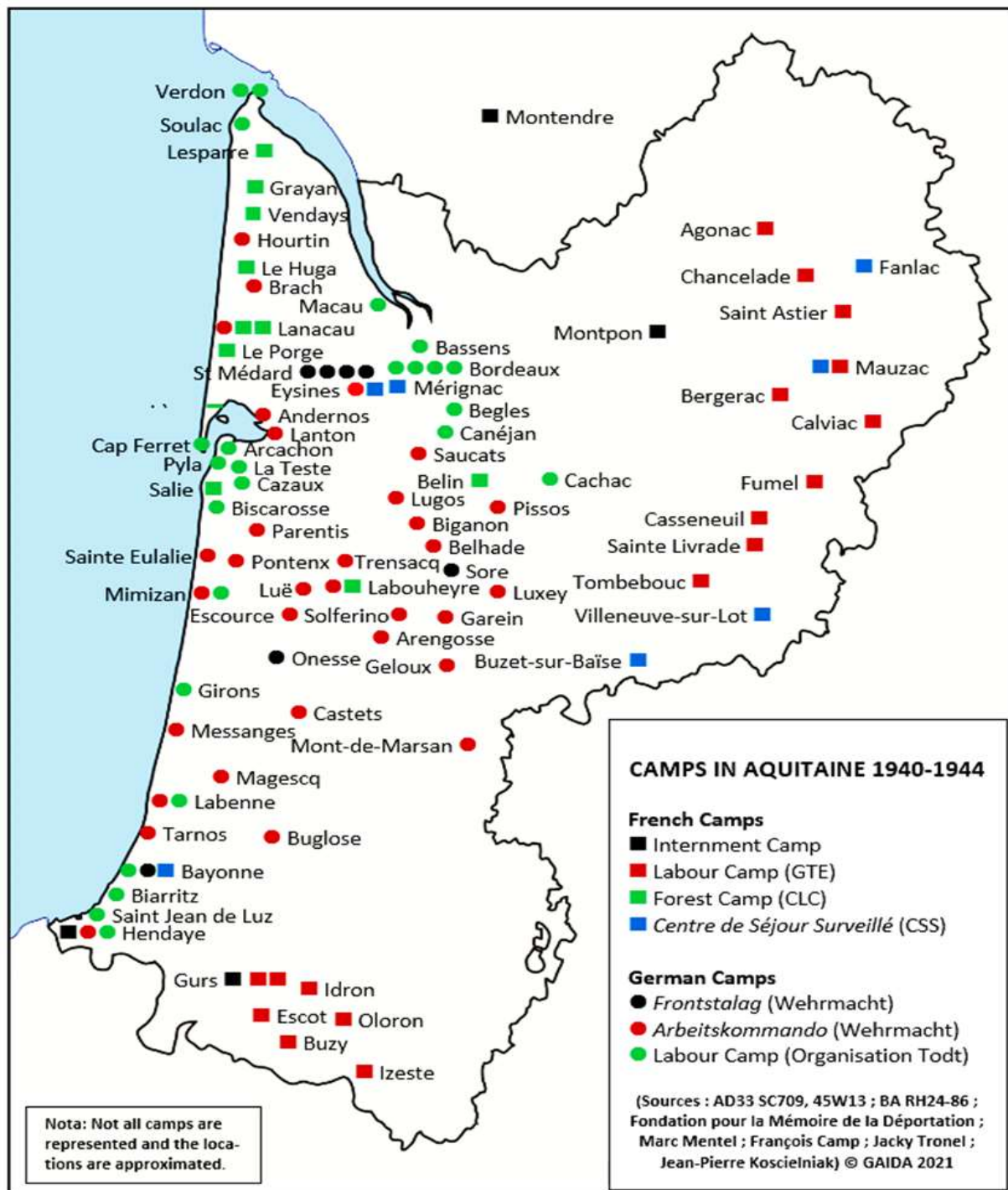
Quant au régime de Vichy, il crée des "Groupes de travailleurs étrangers" (GTE) en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que des camps forestiers et agricoles pour 2 000 chômeurs, gérés par le ministère

du Travail, et plusieurs camps d'internement en Aquitaine, dont le "Centre de séjour surveillé" de Mérignac.

La commune de Mérignac rentre dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en juin 1940, quand le général De Gaulle s'envole pour Londres depuis l'aéroport de Mérignac. En revanche, l'existence d'un « Centre de séjour surveillé » (CSS) à Mérignac créé par la préfecture de la Gironde demeure moins connue, malgré le procès contre l'ancien préfet de police Maurice Papon impliqué dans la déportation des juifs de Bordeaux et jugé pour crime contre l'humanité en 2002.

Dès son ouverture en 1940 jusqu'à sa fermeture en 1948, le camp de Mérignac enferme de nombreuses catégories d'internés : nomades et communistes, étrangers et juifs, droits communs et réfractaires du STO, mais aussi des prostituées et des collaborateurs sont successivement internés dans le camp de Mérignac.

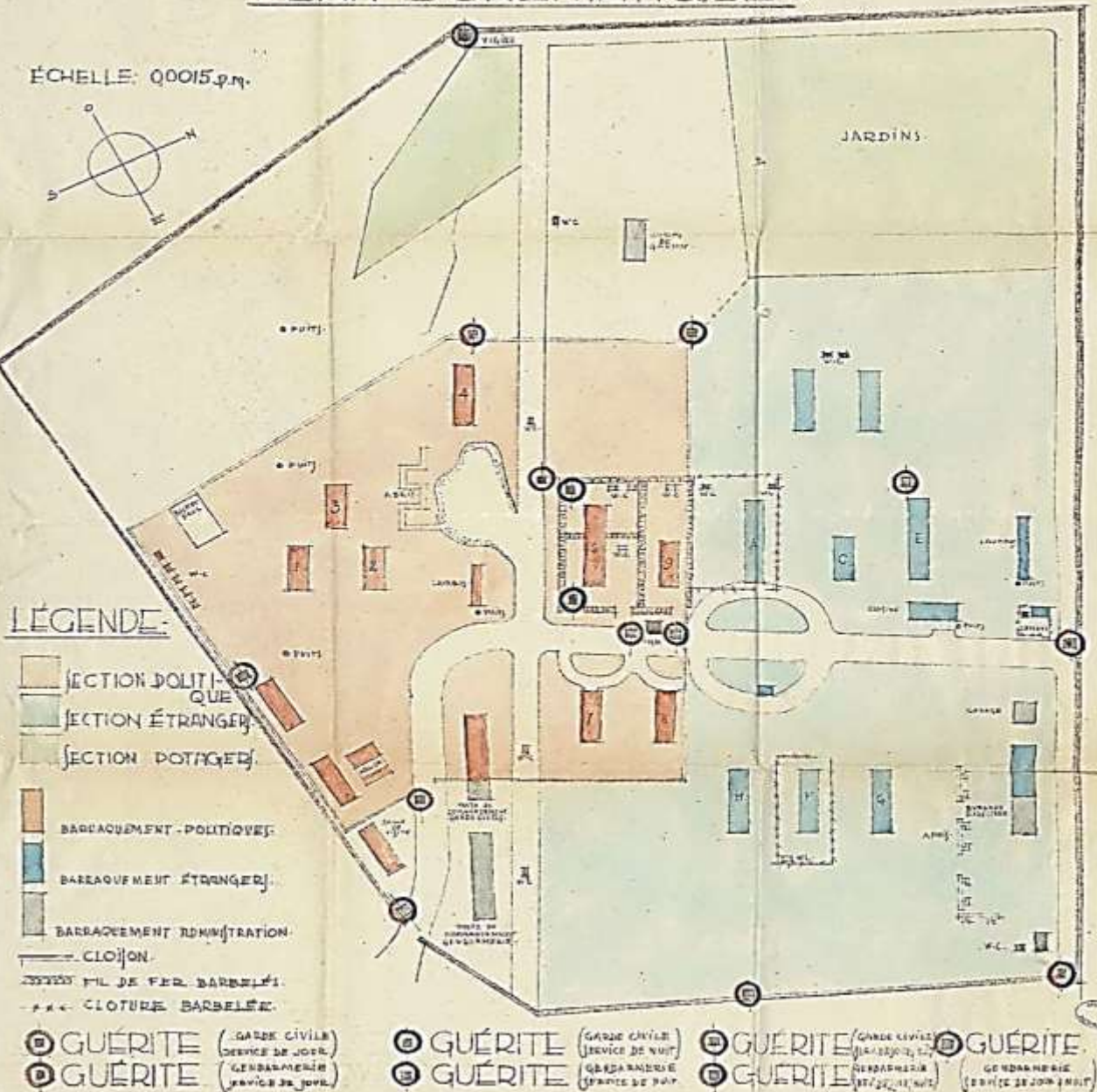
D'autres « Centres de séjour surveillé » sont ouverts à Villeneuve-sur-Lot, Mauzac, Fanlac, Buzet et à Bayonne dans une villa (« Julia »).





# CAMP D'INTERNEMENT DE MÉRIGNAC PLAN SCHEMATIQUE.

ÉCHELLE: 00015.p.m.



Plan du camp de Mérignac © AD 33

## 8 Le camp de Mérignac

Après l'armistice, les autorités allemandes décident pour des raisons d'ordre militaire d'évacuer tous les nomades des départements côtiers vers l'intérieur de la zone occupée, et les préfets sont demandés de créer pour eux des camps d'internement.

Le 25 octobre 1940, le préfet de la Gironde reçoit du commandant allemand de Bordeaux un ordre qui prescrit que les nomades séjournant sur les territoires occupés sont à conduire dans un « *camp de concentration sous la surveillance des forces de la police française* ».

Deux semaines plus tard, le préfet ordonne la création d'un camp : « *Il est créé dans la commune de Mérignac, au lieu-dit Beau-désert, un camp destiné à recevoir tous les nomades sans exception de la Gironde* ». Le camp de Mérignac voit donc le jour après un ordre de l'occupant.

Cependant, côté Vichy, le préfet de la Gironde Pierre Alype décide le 11 novembre 1940 de créer pour l'internement les communistes un « *Centre de séjour surveillé* » (CSS) provisoire à Bordeaux. Comme il l'explique dans un rapport au ministère de l'Intérieur, une « *recrudescence de la propagande communiste* » l'oblige à créer un camp.

En novembre 1940, la police française

procède à des rafles dans le milieu communiste, et 148 communistes sont arrêtés.

Pour leur internement, le préfet réquisitionne un immeuble à Bordeaux au 24, quai de Bacalan, qui sert pour les émigrés en instance du départ pour les colonies. Les internés y restent jusqu'à mars 1941, date de leur transfert dans le nouveau camp de Mérignac.

Le préfet écrit à sujet :

« *Les mesures de refoulement prises récemment par les autorités allemandes viennent de libérer un camp où étaient groupés des nomades en résidence dans le département. Ce camp, situé à Mérignac à une douzaine de kilomètres du centre de Bordeaux encore en voie d'aménagement, pourrait convenir, après achèvement des travaux en cours et quelques améliorations, au séjour des détenus administratifs. Le coût des travaux à effectuer serait de l'ordre de 125 000 frs.* »

## 9 La surveillance du camp

Le camp est installé au lieu-dit « Beaudésert » à environ onze kilomètres de Bordeaux, sur l'ancien emplacement d'une blanchisserie américaine démolie après la Première Guerre mondiale.

Durant 1941, le camp est entièrement fermé par une clôture en bois avec une double rangée de fils de fer barbelés, et les alentours sont débroussaillés. En février 1943, cette clôture est renforcée d'une ligne de haute tension qui reste non alimentée.

Le camp est divisé en deux parties : une partie est gérée par le préfet et reçoit des « indésirables français », l'autre partie est gérée par la police des étrangers et reçoit les « indésirables étrangers ».

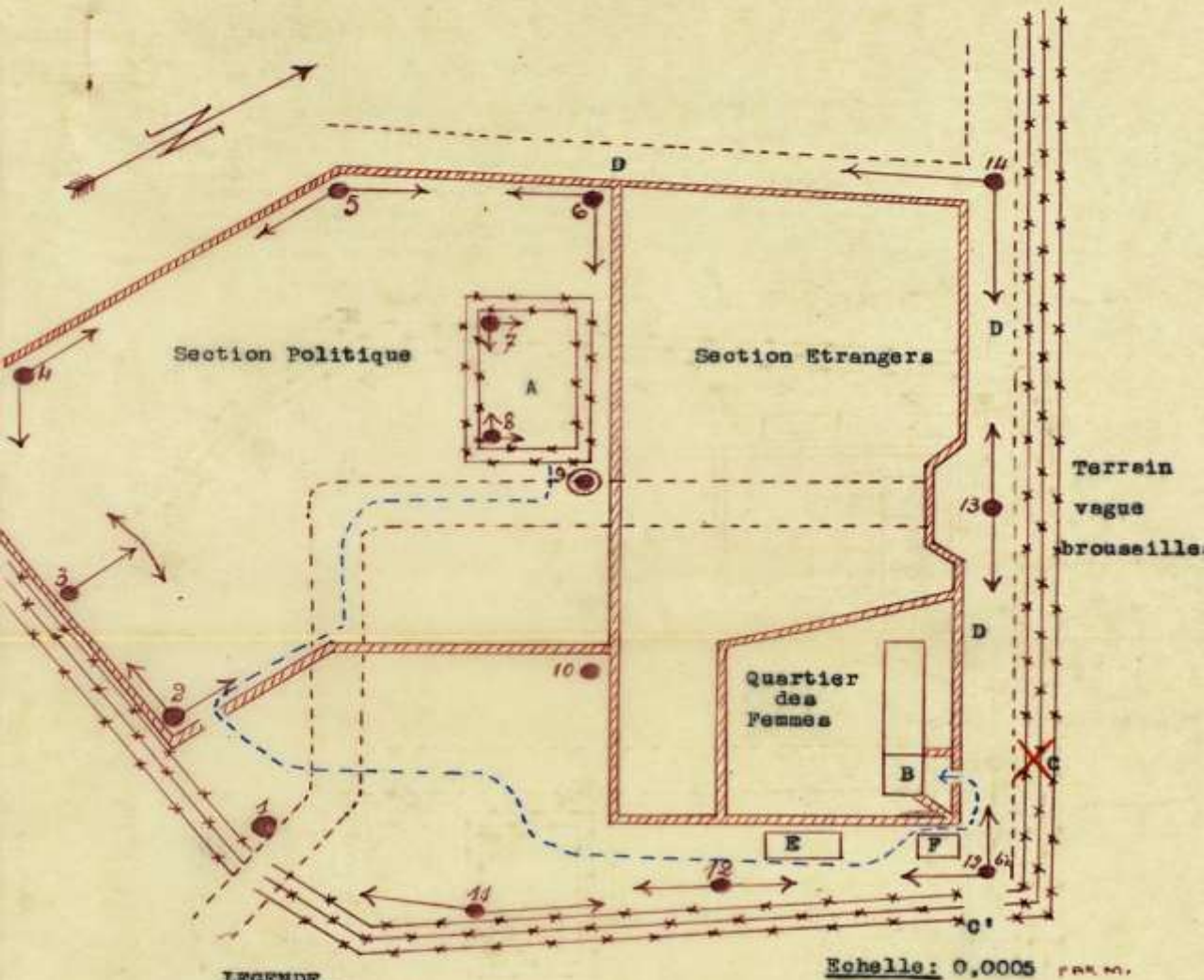
Le camp est dirigé par le directeur René Rousseau, un officier de cavalerie, assisté par deux secrétaires, un gestionnaire et un infirmier. L'encadrement est composé à partir de 1942 de 48 gendarmes et de 20 gardes civils.

La surveillance de jour et de nuit est assurée par des sentinelles réparties sur une douzaine de postes. Des rondes fréquentes sont faites, et dès la chute du jour, les internés rentrent dans les baraquements et ne circulent plus dans le camp. Après l'appel du soir, chaque baraquement est fermé par des fléaux. Des tinettes sont installées afin d'éviter des

sorties de nuit, et le service de garde « doit tirer après sommations sur toute silhouette suspecte » qui circulerait dans le camp après la fermeture des baraquements.

Malgré cette étroite surveillance, de nombreuses évasions ont lieu, les internés entame en octobre 1941 même une courte grève de la faim, et on découvre une inscription aux toilettes au sujet du directeur:

*« Monsieur le directeur joue au brave homme, au père de famille ; or la vérité est tout autre, en effet Monsieur le directeur est le champion de la division, pour faciliter sa tâche et abattre le moral de ses malheureux internés. Sans arrêt et sans se laisser décourager par les échecs, il invente tous les jours quelque chose pour embêter les internés et aussi les diviser ; il est toujours prêt à récompenser la délation, le mouchardage, la veulerie, la faiblesse. En fait, Monsieur le directeur est bien l'homme de l'époque, il est tout à fait dans la ligne des Pétain-Alype et tant d'autres qui ont vendu leur pays par haine de son peuple si honnête et si doux. »*



### LEGENDE.

- - Poste avec indication direction surveillance
- A - Section internés droit commun.
- B - Cabinet dentaire
- C et C\* - Points présumés de franchissement de la clôture.
- D - Chemin de ronde.
- E - Chapelle
- F - Ancien poste des gardes civils
- Itinéraire parcouru pour aller au cabinet dentaire.
- Réseau de fils de fer barbelés
- Clôture en planches.



Intérieur d'une baraque  
au camp de Merignac © AD 33

## 10 Les conditions d'internement

À l'arrivée au camp, chaque interné est fouillé, et ses objets ainsi que son argent sont remis à la direction. Ensuite, ils sont redistribués sur les baraquements. Chaque matin, les internés de moins de trente ans sont obligés de participer à une séance de culture physique pendant un trois quart d'heure, facultatif pour les plus âgés.

Les visites sont autorisées et ont lieu dans une salle spéciale à raison d'une visite d'une heure toutes les trois semaines. Toutes les lettres des internés sont ouvertes et censurées. Certains internés reçoivent des colis, mais, les envois d'argent sont peu importants. Selon un rapport de la police des étrangers, des sommes parfois importantes sont saisies.

Le service médical est assuré par deux médecins. L'un est chargé de la section politique, l'autre s'occupe du reste. Seuls les malades légers sont traités dans l'infirmerie du camp. Pour l'assistance sociale, une association des « *Artisans du devoir patriotique* », affiliée au *Secours national*, organise un goûter et distribue des cadeaux aux enfants, mais certaines internés refusent d'y envoyer leurs enfants.

fusillés et distribue de l'argent. Comme le relate un rapport, « *certaines d'entre elles rendent les dirigeants français nettement responsables de cette affaire et affirment leur espoir d'une revanche prochaine.* »

Selon un rapport de l'Inspection des camps, l'alimentation devient difficile en 1943, il y a des cas d'œdèmes de carence. Les sanitaires sont inexistant, et un détachement travaille dans une usine de produits chimiques à proximité du camp. Malgré cette situation précaire, l'inspecteur général des camps conclut que ce camp « *ne peut plus désormais soulever de critiques.* »

Or, le camp connaît durant son existence de nombreuses évasions, un suicide et sept morts dus à un bombardement allié. Plusieurs internés malades meurent dans un hôpital de Bordeaux, et des sommes importantes sont confisquées aux internés juifs, avant leur déportation dans les camps de la mort.

Après les exécutions des otages en octobre 1942, ce service rend visite aux familles des



La chapelle au camp  
de Mérignac © AD 33

## 11 Les catégories d'internés

Le « Centre de Séjour Surveillé » (CSS) de Mérignac reçoit durant l'Occupation diverses catégories d'internés.

Après des arrestations par la police française ou la police allemande, des nomades, des étrangers, des communistes, des juifs, des droits communs, des réfractaires au travail, des trafiquants au marché noir et des femmes « *de mauvaises mœurs* » sont internés à Mérignac. Cependant, les catégories les plus importantes sont les juifs, les communistes et les Espagnols.

D'autres sont internés pour sabotage, espionnage, porte d'armes, propagande gaulliste, propos anti-allemands, dénonciation, faux papier, faux ticket de pain, anglophilie ou encore assistance à un évadé.

Les autorités d'occupation se rendent à maintes reprises dans le camp, interrogent les détenus et amènent des nouveaux internés de la prison allemande du Fort du Hâ (aujourd'hui la place des Quinconces).

Des juifs arrêtés à la ligne de démarcation et quelques étrangers considérés comme « *dangereux* » ou « *indésirables* » sont également internés au camp.

Après la Libération, le camp sert de nouveau pour l'internement des collaborateurs, des trafiquants et, entre 1946 et 1948, pour des immigrés espagnols.

### Nationalités (06/1942)

“Jews”	128
Spanish	32
French	23
Germans	8
Poles	7
Moroccans	5
Russians	4
Romanians	3
Belgian	2
Portuguese	3
Turkish	2
Chinese	2
Swiss	1
Uruguayans	1
Algerians	1
Estonians	1

## 12 Les « nomades »

Le 6 avril 1940, la IIIe République décrète l'internement des tous les nomades en France. Le 25 octobre 1940, les autorités d'occupation ordonnent aussi que tous les « bohémiens sur le territoire occupé sont à interner dans des camps de concentration ». Le 11 novembre 1940, un arrêté du préfet de la Gironde ordonne la création d'un camp pour nomades à Mérignac.

En automne 1940, 319 nomades sont raflés en Gironde et internés dans ce nouveau camp créé à Mérignac. Le camp ne dispose que d'un baraquement, les internés habitent dans leurs propres roulottes et sont contraints d'aménager le terrain.

Leur situation reste précaire jusqu'à leur départ trois mois plus tard pour un autre camp à Poitiers, d'où environ 70 nomades sont en janvier 1943 déportés vers le camp de concentration de Sachsenhausen.

Dans toute la France, environ trois mille nomades sont internés durant l'Occupation dans 25 camps d'internement français. 321 nomades sont jusqu'à décembre 1940 internés au camp de Mérignac, dont 167 enfants.

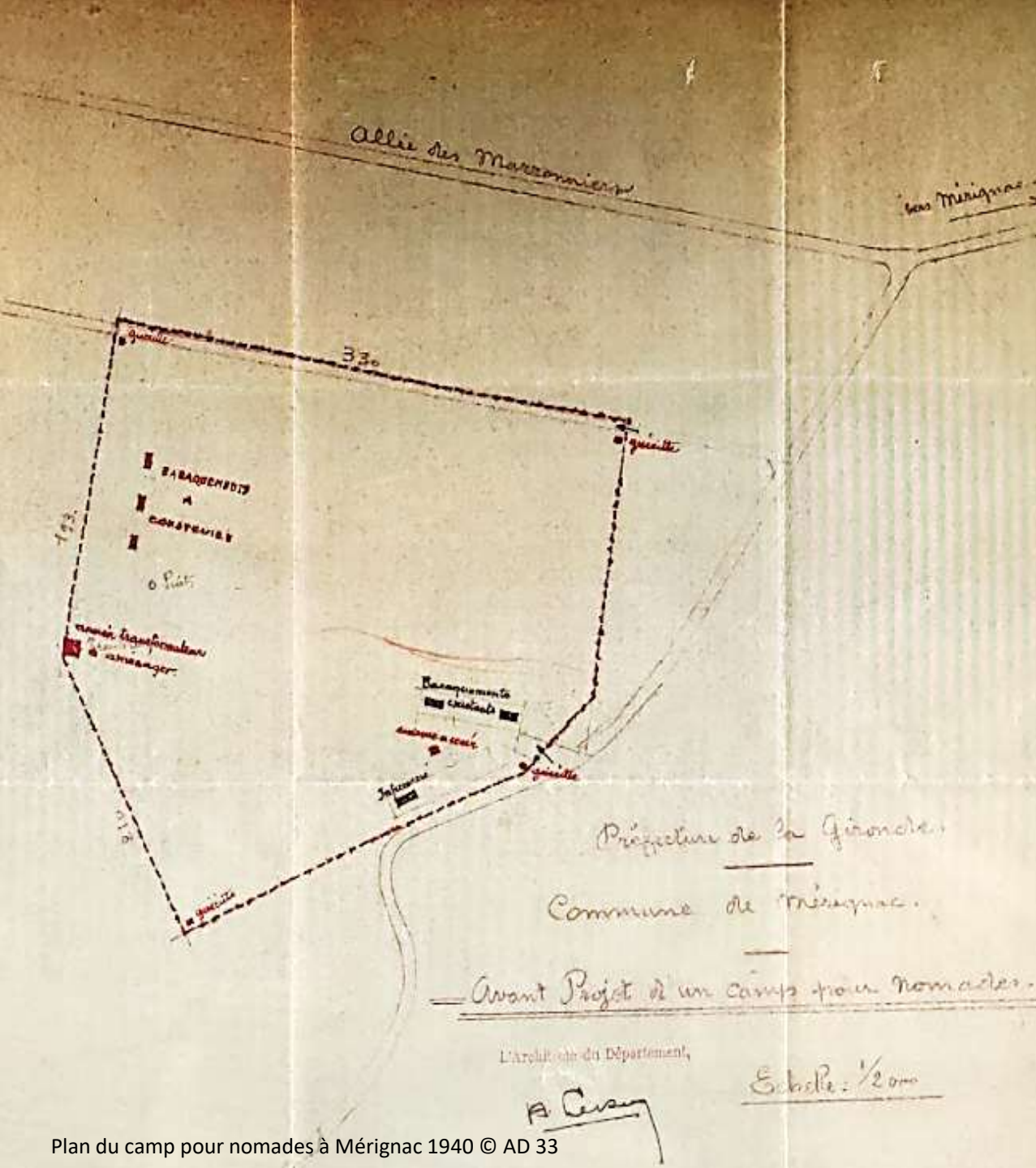
Un témoin nous renseigne sur l'internement des nomades à Mérignac :

*« En octobre 1940, nous avions une petite maisonnette chemin du Fin à Gujan-Mestras. C'est là que les Allemands avec la police française vinrent nous chercher à notre domicile, mon père exerçait alors sa profession de marchands de chevaux. De là ils nous escortaient jusqu'à Bordeaux Beau-désert, dans un camp qui était encore en construction.*

*Nous étions à côté d'un camp allemand. Quand il y avait des alertes, les avions alliés lançaient des fusées éclairantes pour voir où se trouvait l'ennemi. Nous étions dans les tranchées que tous les hommes valides avaient creusées pour nous mettre à l'abri. Bien entendu, c'était le seul abri que nous avions, et le tablier de ma mère qui nous couvrait comme une poule mère.*

*Dès l'alerte terminée, nous allions dans nos caravanes, ceux qui n'en avaient pas allaient dans des baraquements, avec de la paille, à l'intérieur, pour dormir. Je ne rappelle plus bien combien de temps, de jours, nous sommes restés dans ce premier camp, qui était d'ailleurs gardé par des civils, c'est-à-dire par des Français qui collaboraient avec l'ennemi. »*

(TOTO HOFFMANN)





Tsiganes au camp de Berlin-Marzahn 1937 © Bundesarchiv

## 13 Le génocide des Tsiganes

Les Tsiganes sont, après les Juifs d'Europe, la seconde population européenne victime d'une extermination familiale et raciale par le régime nazi, mais leur génocide (« Porajmos ») demeure peu connu.

En Allemagne nazie, à 1936 les Tsiganes sont dès 1933 internés dans les camps de concentration de Dachau et de Buchenwald pour « insociabilité ». Plusieurs grandes villes d'Allemagne créent, sans ordre supérieur, des camps d'internement pour Tsiganes.

Dès le début de la guerre, les Tsiganes des territoires occupés par la Wehrmacht deviennent victimes des actions meurtrières des *Einsatz-gruppen*.

Le 16 décembre 1942, Himmler ordonne dans le "décret d'Auschwitz" d'"envoyer dans un camp de concentration les membres de clans tziganes n'ayant pas le sang allemand, dans le cadre d'une action de quelques semaines".

Une grande partie des Tsiganes allemands, autrichiens et tchèques est déportés à partir de février 1943 vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et placés dans des "camps de familles tziganes". Sur les quelque 30.000 Tsiganes déportés à Auschwitz, seuls environ 3.000 ont survécu.

En France, les autorités prennent des mesures restrictives à l'encontre des Tsiganes avant même l'occupation allemande du pays. Le gouvernement de Vichy organise finalement leur internement dans des camps d'internement comme Jargeau, Montreuil-Bellay ou Saliers. Environ 5 000 Tsiganes fut internés en France durant le régime de Vichy.

En Croatie, en Hongrie et en Roumanie, les régimes fascistes alliés de l'Allemagne nazie persécutent également les Tsiganes: dans le camp croate de Jasenovac, entre dix et quarante mille Tsiganes ont trouvé la mort. Les tziganes sont également persécutés en Union Soviétique et dans les pays baltes.

D'environ 700 000 nomades qui vivaient en Europe, entre 250 000 et 500 000 ont été exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale par le régimes fascistes.

En 2016, la France a reconnu sa responsabilité dans l'internement de Tsiganes sous le régime de Vichy.



## 14 Un interné tsigane : Toto Hoffmann

La famille de Toto Hoffmann, Manouches français sédentarisés et voyageurs à la fois, d'origine alsacienne, vivait en Gironde depuis plusieurs générations.

Toto Hoffmann avait douze ans lorsque lui, son frère (Sylvain), ses quatre sœurs (Familou, Carmen, Jeanne, Raymonde) et ses parents (Michel, Adèle), installés à Gujan-Mestras, sont arrêtés par les Allemands en octobre 1940 avec l'aide de la police française, puis internés au camp de Mérignac.

Le 2 décembre 1940, il sera transféré dans le deuxième convoi qui acheminait 217 internés tsiganes du camp de Mérignac vers la Vienne, dans la région de Civray, où les nomades se verront provisoirement assignés à résidence, avant d'être regroupés au camp de la route de Limoges à Poitiers. Il témoigne:

*“Parmi ces gardiens, il y avait un bureau de gendarmerie française qui commandait les gardiens civils et ceux-ci nous maltrahaient parfois, ils ne regardaient pas l'âge, même sur des vieillards et les enfants. Au camp de Mérignac, il y avait beaucoup de grandes familles. Nous, on était une famille.*

*Un jour les gendarmes qui nous gardaient sont venus nous dire de prendre quelques vêtements et des couvertures, et que nous allions changer de camp. Nous avons vu venir je ne sais plus combien de camions allemands pénétrer dans le camp.*

*Ils nous faisaient monter par trois dans les camions qui nous amenèrent à la gare de Bordeaux. Les parents essayaient de garder leurs enfants près d'eux pour ne pas les perdre. Là, il y avait des wagons de marchandises et de bestiaux. Nous étions entassés avec de la paille.*

*On nous a distribué du pain, du fromage, pour la route, mais nous ne savions pas où nous allions. Je sais que le voyage a été long et ne me rappelle plus combien de temps il a duré, deux ou trois jours, car il y avait des alertes fréquentes. Le train s'arrêtait. Quand l'alerte était finie, le train repartait.*

*Les Allemands nous interdisaient de descendre pour les besoins indispensables. Dans les wagons à marchandises il n'y avait pas de toilette. Cela fait que comme tous les gens qui étaient à l'intérieur du wagon, malgré sa mauvaise odeur, nous mangions notre petit morceau de pain et de fromage.”*  
(TOTO HOFFMANN)



## 15 Les « Politiques »

Après le pacte germano-soviétique de non-agression du 23 août 1939, la presse communiste puis le Parti communiste français (PCF) sont interdites en France. Le 18 novembre 1939, un décret-loi autorise le gouvernement à procéder à des internements administratifs, notamment des communistes. Le 3 décembre 1940, le régime de Vichy promulgue de nouveau une loi qui permet l'internement des « *individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique* ».

Durant toute l'Occupation, le régime de Vichy mène une chasse aux communistes à travers un « Service de police anti-communiste » (SPAC). En mai 1940, les premiers communistes espagnols résidant sur le bassin d'Arcachon sont arrêtés. En novembre 1940, 148 communistes sont également arrêtés à Bordeaux. Après la rupture d'un câble en octobre 1942 à Mérignac, une dizaine de communistes du bassin d'Arcachon sont internés à Mérignac.

Les communistes internés à Mérignac sont parqués dans un baraquement spécial et servent tout au long de l'Occupation à l'armée allemande comme « otages », à exécuter en cas d'un attentat contre des soldats allemands.

L'interné Georges Durou témoigne :

*« Je suis rentré à la poste comme facteur télégraphiste jusqu'à mon arrestation le 21 février 1940. Une précision : j'ai été un des premiers arrêtés en Gironde. Et on me reprochait la propagation des mots d'ordre de la IIIème Internationale à la suite de quoi, j'ai été condamné à un an de prison par le Tribunal Correctionnel de Bordeaux. J'ai effectué au Fort du Hâ cette année d'emprisonnement.*

*Lorsque le jour de ma libération est arrivé, à la fin de ma peine, au bout d'un an, le 21 février 1941, les gendarmes m'attendaient au greffe, ils m'ont mis les menottes. (...) Ils m'ont interné au camp de Bacalan, (...) où séjournait déjà depuis le 24 octobre 1940 une centaine de politiques qui avaient été arrêtés préventivement, sans ordre précis, sans autre raison sinon qu'ils étaient communistes.*

*J'étais adhérent du parti communiste avant la dissolution en septembre 1939. Je suis arrivé, on m'a mis avec ceux qui étaient mes amis politiques, lorsque la Préfecture a décidé de mettre en place un véritable camp de concentration, qu'on appelait toujours Centre de séjour surveillé à Mérignac. »*





## 16 Les exécutions des « otages »

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi a systématiquement exécuté des millions de soldats, de civils et de juifs dans les territoires occupés.

En Ukraine, près d'un million et demi de Juifs ont été assassinés lors de l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie. L'immense majorité est morte sous les balles des *Einsatzgruppen*), de la Waffen-SS, de la police allemande et de collaborateurs locaux (« Shoah par balles »).

En France occupée, répression se radicalise après un attentat le 21 août 1941 contre un officier allemand au métro Barbès, à Paris. Dès le lendemain, les Allemands font de tous leurs prisonniers des « otages » afin de tenter d'enrayer ces actions de résistance.

Le 16 septembre 1941, Hitler ordonne la peine de mort pour tous les délits à l'encontre de l'occupant et fixe à 50 ou 100 le nombre d'otages à exécuter pour la mort d'un soldat allemand, et le ministre de l'Intérieur de Vichy, Pierre Pucheu, suggère aux Allemands les noms de ces otages.

Au total, plus de 30 000 personnes furent exécutés par condamnation et comme otages dans plusieurs endroits en France occupée, dont à Châteaubriant, à Nantes et au Mont-Valerian, où le plus jeune fut le militant communiste Guy Moquet.

À Bordeaux, lorsqu'un membre de l'administration militaire est abattu le 21 octobre, le « code des otages » est appliqué pour la première fois.

Le service de sécurité allemand et la police française de Bordeaux établissent une liste de cent personnes à abattre comme « otages ». La liste ne contient que les noms des personnes détenues par la police française au camp de Mérignac en tant qu'« individus dangereux ».

Le 24 octobre, les cinquante premiers communistes sont extraits du camp d'internement de Mérignac et fusillés dans un camp de l'armée allemande près de Souge.

Utilisé d'abord comme cantonnement pour la 7<sup>e</sup> *Panzerdivision* d'Erwin Rommel, le camp militaire de Souge devient ainsi le théâtre des exécutions allemandes à Bordeaux au cours des trois années suivantes.

Les victimes étaient principalement des communistes français, mais aussi des Polonais, des Juifs et quelques « Espagnols rouges ».

Selon une liste de préfecture de la Gironde, 267 personnes ont été exécutées entre 1941 et 1944 au camp de Souge par l'armée allemande (AD 33, 57 W 16)

## 17 Un otage communiste : Roger ALLO

Roger Allo naît le 7 mai 1906 à Saint-Nazaire. Il devient chaudronnier aux Chantiers du Sud-Ouest à Bacalan et entre aux Jeunesses communistes en 1925. En 1930, Roger est élu membre du comité régional du Parti communiste. En 1936, il part combattre durant la Guerre d'Espagne: il s'engage avec son frère Louis Allo dans les *Brigades Internationales*. En 1937, Louis est blessé devant Huesca ; il meurt à l'hôpital. Roger continue le combat encore un an, mais rentre en France en mai 1938.

Le 22 novembre 1940, la police française appréhende Roger et 147 autres militants communistes en application des décrets sur l'internement. Il est interné au 24, quai de Bacalan puis au camp de Mérignac. Le 27 février 1941, la préfecture le décrit ainsi, dans une note destinée à la Feldkommandantur : « *Militant actif et dangereux, soupçonné de se livrer à l'intérieur du camp à une sournoise propagande révolutionnaire* ».

Le 21 octobre 1941, la Résistance abat à Bordeaux un officier allemand : en représailles, l'occupant nazi exige la remise de cinquante otages: Roger en fait partie. Le 23, il est conduit à la prison du Fort du Hâ ; le préfet lui propose de renier ses convictions en échange de la vie sauve, ce qu'il refuse.

Il est renvoyé au camp de Mérignac. Le lendemain, le 24 octobre 1941, à l'âge de 35 ans, Roger Allo est fusillé par la Wehrmacht au camp militaire de Souge.

Sa compagne Ida Goldmann, chimiste française d'origine juive née à Vilnius, qui continue à rendre visite à Roger alors en détention, est internée à son tour au camp de Mérignac. En mars 1942, elle sera déportée à Drancy puis le 19 juillet 1942 à Auschwitz, où elle décèdera.



Roger ALLO (1906-1941)



Le camp de Souge, 1945 © CICR



## 18 Les « Israelites »

Durant l'Occupation, les juifs en France sont victimes de l'internement, de l'exploitation et de la déportation par le régime de Vichy et par le régime nazi. Les juifs sont exclus de la fonction publique, leurs biens sont confisqués et le port de l'étoile jaune devient obligatoire. Les étrangers juifs sont internés dans des camps français, et 10 000 juifs sont mutés à l'Organisation Todt. À partir du printemps 1942, les juifs dans toute l'Europe occupée sont victimes de la « solution finale » décidée par les nazis à la Conférence de Wannsee.

En France, avec la collaboration du régime de Vichy, 76 000 Juifs sont déportés entre 1942 et 1944 vers les camps d'extermination nazis. Près de 6 000 juifs vivent en 1942 en Aquitaine : plus de 2000 juifs passent par le camp de Mérignac ou sont incorporés dans des commandos de travail (GTE). En octobre 1940, sept trains spéciaux transfèrent 6 500 juifs allemands au camp de Gurs.

Entre 1942 et 1944, près de 1 600 juifs français et étrangers de la région de Bordeaux sont déportés dans les camps de la mort nazis. Fait unique dans la France occupée, la Synagogue de Bordeaux est en janvier 1944 le lieu de détention des juifs avant leur déportation. Le préfet de police de la Gironde de l'époque, Maurice Papon, est condamné un quart de siècle plus tard pour crimes contre l'humanité.

*« C'était un petit camp, entouré d'une haute palissade, de fils barbelés et de miradors. Presque rien à manger. Aucune hygiène. Pas d'infirmerie. Un camp de passage. Je n'y ai jamais vu d'Allemands. Uniquement des Français. Un soir, profitant d'une alerte aérienne, Maurice et Marcel ont essayé de s'évader. Marcel a réussi. Mais Maurice a été repris et enfermé dans la baraque aux otages. Les policiers nous ont battus pour avoir des renseignements sur Marcel. Un jour, comme je leur disais que j'étais trop jeune pour être enfermé, l'un d'eux a dit : 'De toute façon, tous les juifs seront déportés. Maurice Papon a aussitôt envoyé à la Gestapo un avis de recherche du 'Juif Zyguel Marcel'. Pendant ce temps, au camp, nous étions séparés les uns des autres. Quand j'ai revu mon frère Maurice, c'était le jour du départ pour Drancy. J'ai demandé à être avec lui. Les gardiens nous ont menottés l'un à l'autre pendant tout le voyage. Dans mon compartiment, l'inspecteur en civil a dit : 'Si vous avez des cartes d'alimentation, vous pouvez me les donner. Vous n'en aurez plus besoin. »*

ELISABETH FLEURY (Source : *L'Humanité* du 18 mars 1998)



Déportation des Juifs au camp de Drancy 1942 © Bundesarchiv

Bundesarchiv, Bild 183-B10920 / Fotograf(in)

## 19 La déportation des Juifs bordelais

Le camp de Mérignac sert également pour la déportation des juifs de la région de Bordeaux. La persécution des juifs en France débute dès l'armistice d'abord par leur exclusion, ensuite par leur spoliation et finalement par leur internement.

Le 16 juillet 1942, après la demande du régime nazi à Vichy de livrer 100 000 juifs de France pour la « Solution finale », des juifs étrangers sont amenés après des rafles au camp de Mérignac. Le 18 juillet 1942, un convoi de 171 juifs dont 38 Français part vers le camp de Drancy.

Un rapport de l'administration de Vichy écrit les conditions dramatiques de ce convoi : « Ces derniers jours un convoi d'une centaine de juifs français et étrangers a quitté le camp d'internement de Mérignac à destination de celui de Drancy. Ce départ a été procédé de l'évasion d'un présumé juif nommé Boniche et d'une triple tentative de suicide dont une mortelle.

À la suite de ces faits, les autorités d'occupation ont supprimé aux juifs la réception de tous colis. » Le 10 janvier 1944, les SS ordonnent à l'Intendant de police de Bordeaux de procéder à l'arrestation de tous les juifs sans considération d'âge.

Un rapport de l'administration de Vichy nous renseigne sur le déroulement de cette déportation :

*« Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944, les autorités allemandes ont procédé à l'arrestation de tous les juifs jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans sans exception. Ces juifs ont été réunis à la synagogue de Bordeaux et ont été envoyés par convoi à Drancy. Contrairement aux bruits répandus, les enfants n'ont pas été séparés de leurs parents. »*

Les convois Bordeaux-Drancy, au nombre de 10, le premier le 18 juillet 1942 et le dernier le 13 mai 1944, déportent 1585 victimes, hommes, femmes et enfants. En juin 1944, 76 travailleurs juifs de l'Organisation Todt sont les derniers déportés juifs de Bordeaux à Drancy. La majorité des déportés juifs de la Gironde est assassinée à Auschwitz.

## 20 Un rescapé juif : Boris CYRULNIK

Boris Cyrulnik naît à Bordeaux le 26 juillet 1937, peu après l'arrivée en France de son père russo-ukrainien et de sa mère polonaise. Issu d'une famille d'immigrés juifs, il est protégé des Nazis par ses parents qui le mettent en pension en 1942. Confié par la suite à une institutrice bordelaise, il est attrapé lors d'une rafle en 1944. Il parvient toutefois à échapper en se cachant aux toilettes de la Synagogue et survit sous l'aile d'un réseau de résistants en se faisant passer pour un jeune garçon de ferme du nom de Jean Laborde jusqu'à la Libération. Ses parents n'ayant pas survécu à la déportation, il est recueilli et élevé par sa tante Dora à la fin de la guerre.

Dans son livre, il écrit :

*“C'est le port imposé de l'étoile jaune qui a métamorphosé le comportement des Français. ...Il y a une stupeur qui a provoqué une solidarité française protégeant de nombreux juifs, plus en tout cas qu'ailleurs. C'est pour ça qu'en France il y a eu entre 40 000 et 60 000 enfants cachés. Or ces enfants étaient cachés par des chrétiens, et eux-mêmes se cachaient d'être juifs. C'est ce qui m'est arrivé. Je voulais porter mon vrai nom, mais je ne le pouvais pas. Les gens qui risquaient leur vie en me cachant, en me protégeant, avec qui j'ai tissé un lien d'attachement, me disaient: Si tu dis ton nom, tu mourras et ceux qui t'aiment mourront à cause de toi. Ils avaient raison. Quand on me disait ça, je pensais: si tu veux vivre, il faut que je m'appelle Jean LABORDE et que je cache mes origines. je ne sais pas ce que c'est d'être juif, mais je sais ce que c'est d'être condamné à mort. Je ne sais même pas ce que c'est une religion, mais je sais que ça condamne.”*



## 21 Les « étrangers »



Baraquement des «étrangers» au camp de Merignac © AD 33

La très grande majorité des étrangers internés au camp de Mérignac sont des Espagnols.

Durant la Guerre d'Espagne (1936-1939), la Gironde accueille un grand nombre de républicains espagnols, hébergés dans des « centres d'accueil » à Bordeaux et les alentours.

Début 1939, près d'un demi- million de républicains espagnols fuyant l'armée du général Francisco Franco arrivent finalement à la frontière française : c'est la "Retirada".

La grande majorité rentre en Espagne, quelques milliers migrent au Mexique, mais environ 130 000 réfugiés espagnols demeurent internés dans des camps en France.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les réfugiés espagnols sont victimes d'un internement administratif, d'une exploitation de leur force de travail et d'une déportation dans les camps de concentration nazis, d'abord par la IIIe République, puis le régime de Vichy, et finalement par le régime nazi.

Quant aux femmes, elles sont internées dans des camps d'un nouveau service créé par le régime de Vichy, le "Service social des étrangers" (SSE).

A la Libération, environ 15 000 réfugiés espagnols demeurent en Gironde. En 1970, l'Etat allemand accorde à quelques "Espagnols rouges" de l'Organisation Todt le statut de victimes du régime nazi et leur paie une retraite.

Durant toute l'Occupation, de nombreux réfugiés espagnols en Gironde sont victimes d'un internement au camp de Mérignac. Ils sont étroitement surveillé par la police française et internés pour "menées communistes", porte d'armes ou marché noir. Parfois, des Espagnols expulsés du territoire ou destinés aux chantiers allemands transitent par le camp de Mérignac.

Plusieurs résistants espagnols en Gironde sont déportés dans un camp de concentration en Allemagne ou fusillés au camp de Souge.

En 1944, deux bataillons de « guérilleros » espagnols participent à la Libération de la « poche du Médoc ». Les républicains espagnols étaient avec environ 10 000 combattants le plus important groupe d'étrangers dans la Résistance en France.

## 22 Les forçats de l'Organisation Todt

Durant l'Occupation allemande, l'Organisation Todt (OT) réalise pour la Wehrmacht des grands travaux en Gironde, comme la base sous-marine à Bordeaux et des centaines de fortifications sur les côtes aquitaines dans le cadre du "Mur de l'Atlantique".

L'Organisation Todt emploie sur ces chantiers en Gironde de milliers de travailleurs, allemands, français et étrangers, soit volontaires, soit requis ou forcés. Parmi eux se trouvent 5 000 travailleurs forcés espagnols.

Ces réfugiés politiques de la guerre d'Espagne, considérés comme des "Espagnols rouges" (*Rotspanier*), sont internés dans une vingtaine de camps à Bordeaux et en Gironde.

Environ 3 000 "Espagnols rouges" venant du camp de Gurs sont dans un premier temps internés dans un camp de la Wehrmacht à Saint-Médard, avant d'être déplacés dans un camp de l'Organisation Todt à la caserne Niel de Bordeaux.

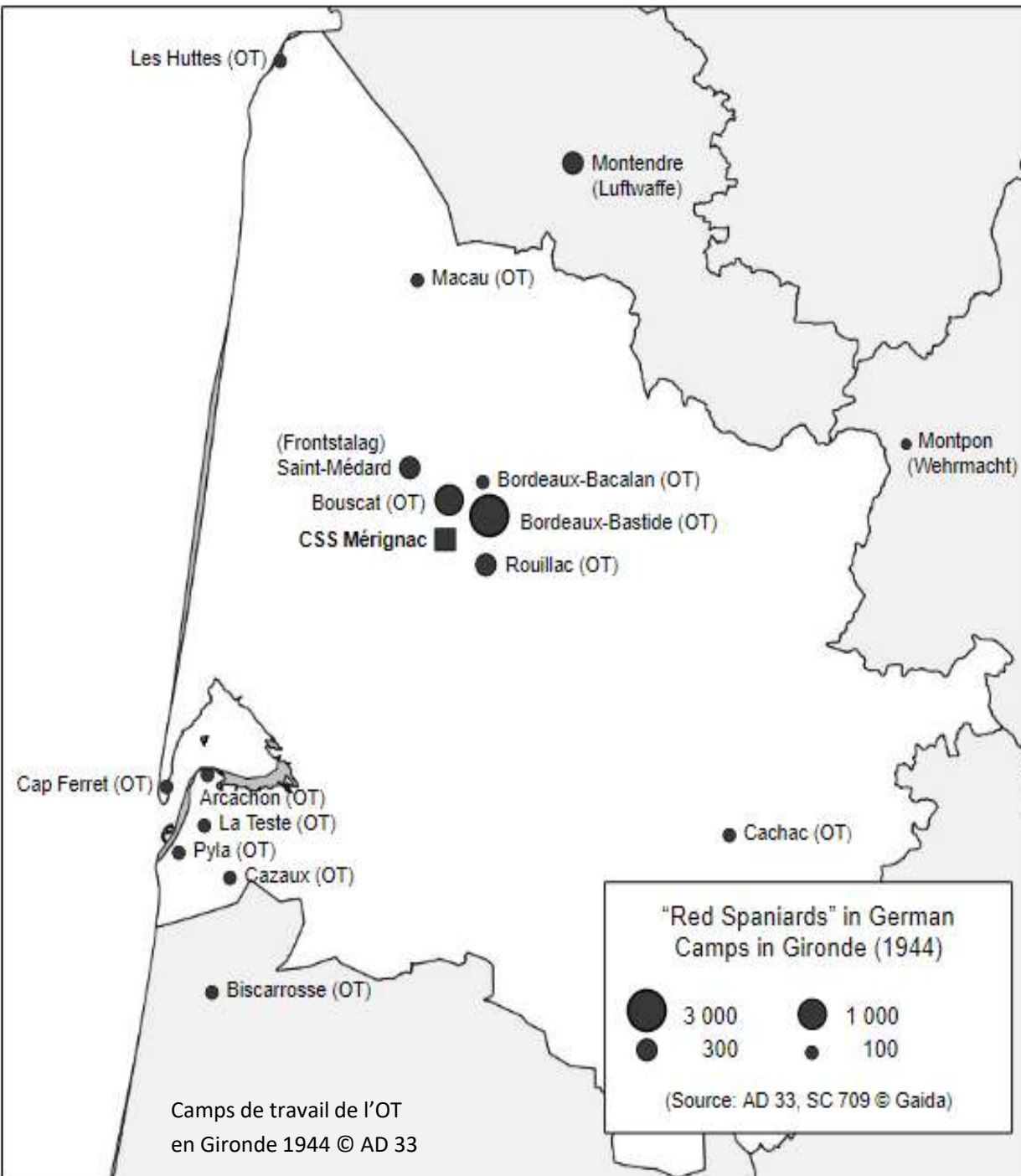
Suite à des nouvelles livraisons des Espagnols par Vichy en 1943 et 1944, l'Organisation Todt ouvre deux autres camps à Bordeaux, à la caserne Guynemer ("camp Lindemann") au Bouscat, et pour le chantier d'une écluse couverte au bassin à flot ("camp Schleuse").

Au total, l'Organisation Todt gère 17 camps en Gironde en 1944 (AD 33, SC 709). Après des centaines d'évasions de la caserne Niel en 1943, les Espagnols sont recherchés par la police française et en cas de découverte internés au camp de Mérignac.

Après un court internement, ils réintègrent la caserne Niel ou sont mutés dans des nombreux camps de travail sur le bassin d'Arcachon et dans la "forteresse" allemande du Médoc.

En 1943, le régime de Vichy élargit son système des GTE ("Groupement 8") en zone nord, afin de soutenir l'occupant dans son effort de guerre. En 1944, un important réseau de résistance espagnole est démantelé à Bordeaux, et une centaine de ses membres sont déportés en Allemagne.

Après la Libération, les "Espagnols rouges" sont, par crainte sécuritaire, maintenus dans leurs camps. Les GTE sont finalement dissous par le général de Gaulle en décembre 1945 : les réfugiés espagnols - internés depuis 1939 - retrouvent enfin leur liberté. En revanche, les "dangereux" intègrent le camp de Mérignac transformé en "Centre d'immigration".





Travailleurs à la base sous-marine  
de Bordeaux © Bundesarchiv

## 23 Un forçat espagnol : Juan Enrique GONZALEZ

En février 1938, Juan Enrique Gonzalez est âgé de 18 ans. Il entre à l'école d'aviation de Murcia comme sergent instructeur mais veut devenir pilote de chasse. Au mois de mai de la même année, l'avance des rebelles met fin à son rêve. Il est incorporé dans la 12e Brigade internationale Garibaldi à Cambrils comme mitrailleur. En septembre 1938, il est blessé à la main à la bataille de l'Ebre et reçoit les soins adaptés à l'hôpital de Gerona. Le 8 février 1939, c'est l'exil, il entre en France par La Junquera où s'entassent dans le camp de concentration d'Argelès sur Mer 125 000 républicains. Un trou creusé dans le sable comme seul abri, il se protège de la pluie et du vent en cet hiver particulièrement rigoureux, avec un rideau de douche qu'il a eu la bonne idée d'emporter avec lui. Le montage des premières baraques ne commencera que le 4 avril 1939. En Juin 1939, il intègre la 14e Compagnie de travailleurs étrangers (CTE) au camp de Utelle (06) pour la construction de routes puis utilisé comme mécanicien (voitures, poids lourds, engins de travaux publics). En novembre, il est conduit au camp de Judes (Septfonds), où il réussit un contrôle des connaissances qui lui permet d'entrer à l'usine de guerre Hispano-Suiza à Tarbes (65). Le 1er juillet 1940, Juan Enrique est interné au camp de concentration de Gurs (îlot « E » - baraque N° 15) jusqu'au 1er novembre 1940, date à laquelle il est incorporé au 723e

Groupement de Travailleurs Étrangers (GTE) à Couflens (09), en zone libre pour la construction de routes dans une zone totalement enneigée.

Le 6 novembre 1941, les gendarmes le font embarquer avec une trentaine de personnes dans des camions pour le conduire au camp de séjour surveillé (CSS) de Noé près de Toulouse. Deux jours plus tard, entassés dans des wagons à bestiaux, il fait partie d'un détachement de républicains conduits sous escorte armée au camp de Mérignac puis au camp de Saint Médard en Jalles et enfin, en février 1942, à la caserne Niel pour la construction de la base sous-marine, au NSKK de l'Organisation Todt. En 1943, à 24 ans, il retourne à l'école et obtient son certificat d'études avec des adolescents de 14 et 15 ans. Le 28 août 1944, Bordeaux est libéré, quelques semaines plus tard, il part faire les vendanges... la liberté l'enivre.

(Text: Emmanuel Doronsorro)







Penuries à Paris 1943 © Bundesarchiv

## 24 Les « marché noir »

Pendant l'Occupation, le marché noir devient l'une des grandes préoccupations de la société française, qui souffre de pénurie et de rationnement. Le marché noir devient un prétexte pour dénoncer les commerçants et les paysans, notamment les Juifs.

Les Allemands contribuent à favoriser le marché noir en créant des "bureaux d'achat" qui leur permettent de piller la France grâce à un Reichsmark surévalué.

Au marché noir s'ajoutent le "marché gris" (contact direct entre le consommateur et le producteur) et le "marché brun", c'est-à-dire les ventes aux Allemands.

Certains trafiquants du marché noir, comme le marchand de textile russe Michel Szkolnikoff, réalisent ainsi d'énormes fortunes pendant l'Occupation allemande.

Le régime de Vichy fait de la répression du marché noir l'une de ses priorités et renforce ses moyens (contrôle des prix, contrôle de l'approvisionnement, police économique). Le 17 novembre 1940, une loi punit le trafic de cartes d'alimentation.

Le 11 octobre 1941, une autre loi renforce les sanctions en cas de falsification des cartes d'alimentation. Et le 15 mars 1942, la loi n° 405 "relative à la répression du marché noir" punissait d'internement, d'une amende et de la confiscation. En quatre ans, la justice française a infligé un million d'amendes pour "marché noir".

En Gironde, les noms des condamnés pour marché noir sont publiés dans la presse : en 1943, 41 arrestations - qui concernaient surtout la vente de vin, mais aussi l'abattage clandestin de viande et la vente d'œufs - ont entraîné des internements, dont une vente de boissons alcoolisées d'une valeur de sept millions de francs, ainsi que la fermeture de plusieurs restaurants et boucheries.

Les internements pour marché noir se sont poursuivis après la Libération : En septembre 1945 encore, plusieurs personnes furent internées au camp de Mérignac pour commerce illégal de denrées alimentaires, avec l'obligation de payer eux-mêmes leurs frais d'internement.

Les restrictions alimentaires et le contrôle économique se poursuivirent jusqu'à ce que le marché noir disparaisse et qu'il n'y ait plus de pénuries en 1948.



Départ des ouvriers pour l'Allemagne 1943 © Bundesarchiv

## 25 Les « réfractaires »

Avec 600 000 travailleurs, la France sous le régime de Vichy était le troisième plus grand fournisseur de travailleurs forcés pour le régime nazi. Ils ont été envoyés dans le Troisième Reich dans le cadre d'un Service de Travail Obligatoire (STO), instauré par une loi de Vichy du 16 février 1943.

Plus de 85.000 travailleurs français ont également été employés en France dans le cadre du STO pour la construction des bunkers du "Mur de l'Atlantique". Ils furent convoqués par les mairies et envoyés dans de nombreux camps de travailleurs allemands sur la côte atlantique. En 1943, l'Organisation Todt entretenait dans le département de la Gironde 17 camps avec plus de 8 000 ouvriers.

À partir de 1943, de nombreux jeunes Français refusent de partir en Allemagne et rejoignent la Résistance. C'est pourquoi, le 11 juin 1943, le gouvernement de Vichy promulgue une loi punissant les "réfractaires" au STO d'une intervention administrative et leurs "complices" d'une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 francs.

Les archives départementales de la Gironde possèdent une liste (SC 520) de 180 réfractaires du Landes arrêtés après des rafles et transférés au camp de Mérignac en juillet 1943.

De là, ils sont déportés par petits groupes en Allemagne ou transférés sur les chantiers de l'Organisation Todt en Gironde. Le camp de Mérignac sert donc également à la déportation de travailleurs français vers le Troisième Reich : en juin 1944, 54 "réfractaires" sont encore internés au camp de Mérignac.

Loi n° 342 du 11 juin 1943 sanctionnant les obligations liées au service du travail obligatoire : *"Article 2- Toute décision administrative d'internement (...) permet de procéder à ces fins, sans aucune restriction, à toute fouille utile. Article 2- Le préfet peut prononcer une amende administrative de 10.000 à 100.000 francs contre quiconque, y compris les membres de la famille de l'intéressé, aura sciemment hébergé, aidé ou soutenu, par quelque moyen que ce soit, une personne qui s'est soustraite aux obligations résultant des lois des 4 septembre 1942 et 16 février 1943 relatives au service du travail obligatoire. Fait à Vichy, le 11 juin 1943. Pierre Laval"* (AD 33, SC 519)

## 26 Les « filles soumises »

Sous le régime de Vichy, les femmes sont la cible des lois discriminatoires qui les privent de leurs libertés. L'embauche des femmes mariées est interdite dans la fonction public, l'avortement devient un crime, le divorce est rendu plus difficile par un délai de trois ans de mariage, l'abandon du foyer devient un délit, et des allocations encouragent les familles nombreuses.

Deux camps de Vichy, à Brens et à Rieucros, étaient exclusivement réservés pour l'internement des femmes (françaises, étrangères, nomades et juives) pour des raisons politiques, économiques ou de droit commun.

La prostitution est également strictement encadrée : une loi sur la prostitution réprime le proxénétisme et renforce la « protection sanitaire » par un dépistage systématique des maladies vénériennes. La prostitution libre est interdite et réorganisée conjointement par la Wehrmacht et la police des mœurs dans de nombreuses « maisons de tolérance » créés en zone occupée.

Des milliers de Françaises travaillent dans ces bordels fortement fréquentés par les soldats allemands et, selon l'historienne Ina Meinen, la Wehrmacht recrute de nombreuses prostituées dans les camps français.

Quant aux prostituées en Gironde, elles sont inscrites dans un registre des mœurs et intègrent les « maisons de tolérance ». Les maisons closes sont étroitement contrôlées par la police des mœurs qui ordonne des examens réguliers par des médecins.

Face à une forte augmentation de la prostitution durant l'Occupation, les prostituées échappant à ce contrôle sont arrêtées et font l'objet d'un examen médical forcé ainsi que d'un « internement sanitaire » de courte durée : en août 1943, 443 prostituées - dont quelques filles mineures - sont soumises au contrôle médical : 15 sont internées dans la section pour femmes au camp de Mérignac, ainsi que quelques proxénètes.

Après la Libération, beaucoup de prostituées sont accusées de collaboration et internées dans une annexe du camp de Mérignac à Eysines.

La répression de la prostitution se poursuit après la Libération avec la loi de Marthe Richard - une ancienne prostituée, aviatrice et espionne devenue femme politique - du 13 avril 1946 qui engendre la fermeture de 1 400 « maisons closes » en France, poussant ainsi la prostitution dans la clandestinité.



Intérieur d'une baraque au camp de Merignac © AD 33



## 27 Un camp de travail forcé à Soulac

Outre les déportations dans les camps de concentration des SS en Allemagne, le camp de Mérignac connaît un nombre important de transferts dans d'autres camps et prisons en France. Des internés partent de gré ou de force pour un travail en Allemagne, d'autres sont transférés dans le Centre de séjour surveillé sur l'île de Ré. Beaucoup d'Espagnols sont refoulés à la frontière, 66 internés partent dans la prison de Fontrevault, et 28 communistes sont déportés dans les camps de travail en Afrique du Nord.

Avec l'instauration du STO début 1943 et la construction du "Mur de l'Atlantique", le camp de Mérignac devient une plaque tournante pour le travail forcé en Gironde.

À partir de 1943, les autorités allemandes exigent la livraison de 1 500 requis français et de 500 internés des camps pour les chantiers du « Mur de l'Atlantique » sur la côte basque, le bassin d'Arcachon et pour la « forteresse » du Médoc. Par conséquent, beaucoup de réfractaires du STO internés à Mérignac sont transférés dans les camps de l'Organisation Todt en Gironde.

En 1944, les autorités allemandes gèrent en Gironde au total 18 camps de travail, hébergeant des Allemands, Français, Espagnols, Nord-Africains et Italiens, ainsi que quatre camps de prisonniers coloniaux à Saint-Médard-en-Jalles avec ses dix commandos de travail (*Arbeitskommando*).

Une centaine d'hommes venant du camp de Mérignac sont transférés dans l'un des trois camps de l'Organisation Todt au Médoc, à Soulac au lieu-dit « Les Huttes ». En novembre 1943, 100 Français, 40 Espagnols et 30 Nord-Africains sont internés dans ce camp, composé de 15 baraquements et surnommé « le Paradis ».

Un interné témoigne :

*« Je fus arrêté dans l'exploitation de Puniet de Parry par la Gestapo comme réfractaire au STO et expédié au camp de concentration de Mérignac et de là aux Huttes. Là, nos peines commençaient. En effet, nous arrivons dans un baraquement, sans paille pour coucher, sans eau, et surtout la nourriture très insuffisante pour le dur travail qui nous était imposé par le chef du camp, sergent x... Voici les rations : réveil à 6 heures, café et terrassement à outrance pour les fortifications jusqu'à 12 h. 30, à 13 heures, une louche de blé ou d'orge bouillie, 13 h. 30, retour au travail jusqu'à 18 h. 30, puis à 19 h. une assiette de confiture à trente, avec trois cents grammes de pain journalier. » (Société archéologique et historique du Médoc, Histoire d'une poche de l'Atlantique, CAHIERS MEDULLIENS, hors-série 1999, p. 71)*

## 28 Un annexe pour femmes à Eysines

Le 22 août 1944, l'armée allemande évacue la région. Le 26, la Résistance libère les derniers internés de Vichy à Mérignac qui sont rapidement remplacés par des "collaborateurs" arrêtés à la Libération. Le camp change donc de fonction pour l'internement de nombreux collaborateurs, dénonciateurs et Miliciens.

Deux autres camps pour collaborateurs sont ouverts à Arcachon : le camp des Abatilles pour les hommes et le camp du Golf pour les femmes. Jusqu'à mars 1945, plus de 2 000 internements sont prononcés par les autorités à Bordeaux. Dans toute la France, environ 10 000 collaborateurs sont exécutés - avec ou sans jugement - dont 17 en Gironde, et le maire de Bordeaux Adrian Marquet est condamné à 41 mois de prison.

Quant aux femmes accusées de collaboration, elles sont installées dans un camp annexe à Eysines. Les 21 baraquements du camp d'Eysines ont été édifiés en 1940 pour les réfugiés espagnols et les sinistrés du Nord. Il était situé à 300 mètres environ du bourg près du cimetière, à dix kilomètres au nord-ouest de Bordeaux. Durant l'Occupation, il servait à la Wehrmacht comme camp d'internement (« *Interniertenlager* », Ilag) pour des prisonniers de guerre coloniaux, puis des prisonniers italiens.

Après la Libération, le camp à Eysines est mis à la disposition du directeur du camp de Mérignac et devient un second "Centre de séjour surveillé". Cette annexe à Eysines est uniquement affectée à l'internement de 519 femmes accusées de collaboration, les femmes tondues durant l'« épuration sauvage ».

Le camp est dépourvu d'eau chaude, un rapport d'octobre 1944 déplore 50 cas de gale, et quelques-unes sont punies d'isolement après des relations avec les gardes sénégalais. On estime que 20 000 femmes accusées - à tort ou à raison - de collaboration avec l'occupant auraient été tondues par la foule ou par des résistants après la Libération.

Qu'il s'agisse de « collaboration horizontale » (par nécessité ou par amour), d'un simple emploi pour la Wehrmacht ou de collaboration plus classique (délation, espionnage, participation à diverses opérations), les coupables subissent le même châtiment. La plupart des femmes restent quelques mois au camp et sont libérées.

Le 20 novembre 1945, le camp d'Eysines est pour un certain temps mis à la disposition du ministère des Colonies et occupé par la 2e "Légion des travailleurs indochinois", composée de requis d'Indochine en instance de rapatriement.



## 29 Un « Centre d'immigration »

À partir de 1946, ce camp sert de nouveau pour la détention provisoire des étrangers entrés illégalement en France, surtout des Espagnols. Le camp de Mérignac devient un « centre d'immigration » pour des centaines de réfugiés politiques espagnols qui franchissent clandestinement les Pyrénées en payant des passeurs.

Les Archives départementales de la Gironde possèdent un millier de dossiers de réfugiés espagnols d'après-guerre. Beaucoup déclarent à la police d'être persécutés en Espagne, d'avoir payé 1 500 Pesetas pour le passage et de chercher du travail en France, afin de fuir la misère ou l'armée en Espagne.

Ceux qui ont de la famille en France peuvent rester, les « douteux » sont parqués dans le camp, et les « dangereux » sont expulsés en Espagne. Ce « centre d'immigration » fonctionne jusqu'en 1948.

Fermé officiellement en 1948, des sans-abri sont encore logés dans les baraquements du camp qui s'écroulent avec le temps. Pendant un certain temps, l'ancien camp sert de gravière. En 1957, ce lieu est transformé en zone industrielle. Malgré l'existence de nombreuses archives, seuls deux études sur le camp, concernant les juifs et les nomades, ont été réalisées.

Une stèle près de l'ancien emplacement rappelle aujourd'hui l'existence d'un camp d'internement français à Bordeaux. L'emplacement du camp est aujourd'hui coupé en deux par l'autoroute : la partie orientale est occupée par un magasin de bricolage, la partie occidentale est restée un terrain vague, utilisé comme décharge sauvage ...



L'emplacement du camp de Mérignac en 2022